



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale du Trésor

# Objectif

Lettre d'information  
économique

# AFRIQUE

N° 248 – 18 juillet 2024

# Les titres à la une

**Afrique centrale :** Moody's abaisse la notation du Gabon

**Afrique de l'Est :** La loi de finances 2024 finalement rejetée suite à d'importantes manifestations

**Afrique de l'ouest :** Levée de 750 M USD par le Sénégal, qui extrait par ailleurs son premier baril de pétrole

**Afrique australe :** L'Afrique du Sud impose des droits de douane de 10 % sur les importations de panneaux solaires

## LE CHIFFRE À RETENIR

# 110 Md€

Capital callable de la Banque africaine de développement, après l'augmentation de capital décidée aux assemblées

## Table des matières

---

<b>Focus</b>	<b>3</b>
<b>Conjoncture</b>	<b>4</b>
<b>Environnement des affaires</b>	<b>11</b>
<b>Projets et financements</b>	<b>12</b>
<b>Secteurs d'activités</b>	<b>13</b>
• Energies et matières premières	14
• Industrie, transports et services	17
• Agriculture et agroalimentaire	19
<b>Agenda</b>	<b>20</b>
<b>Contacts</b>	<b>24</b>

# FOCUS

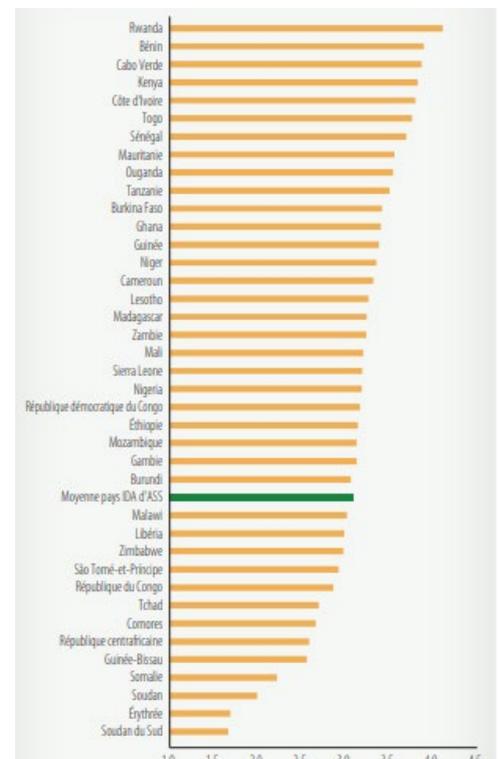
## Rapport de la Banque Mondiale sur les politiques et institutions en Afrique subsaharienne (CPIA)

Le rapport CPIA 2023 de la Banque mondiale a examiné les réformes et les défis économiques en Afrique subsaharienne. Selon le rapport, les réformes clés incluent la numérisation et le commerce intrarégional. L'expansion des technologies de l'information améliore l'emploi et la croissance économique. L'étude relève qu'un accès accru à l'internet à haut débit en Afrique du Sud et au Kenya a stimulé l'emploi et la productivité. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) favorise la concurrence et les investissements étrangers directs (IDE). Le Ghana a vu une augmentation des IDE grâce à cette initiative. De plus, les auteurs notent que la mobilisation des recettes fiscales, via la numérisation des procédures fiscales et l'élargissement de l'assiette fiscale, améliore les finances publiques. Le Rwanda, par exemple, a adopté des systèmes numériques pour accroître la collecte des impôts.

Cependant, l'étude mentionne la persistance de plusieurs défis majeurs. La gestion de la dette reste un problème critique. La Zambie, par exemple, lutte avec des niveaux d'endettement élevés et cherche à rétablir la confiance des marchés. La faiblesse de l'activité du secteur privé et la dépendance aux investissements publics limitent la croissance économique. Le Nigéria éprouve des difficultés à attirer des investissements privés en raison de l'insécurité et des politiques économiques fluctuantes. La qualité de l'emploi est également préoccupante, avec une prédominance d'emplois précaires et une faible proportion d'emplois salariés. Par exemple en Éthiopie, la majorité des travailleurs sont dans le secteur informel, ce qui entrave le développement économique stable.

La gouvernance est un autre domaine où des défis importants subsistent selon les auteurs. La stabilité institutionnelle varie considérablement, avec des ruptures notables dans certains pays. Au Mali et au Burkina Faso, des régimes militaires ont remplacé les gouvernements démocratiquement élus, affectant la qualité institutionnelle et la confiance des investisseurs.

En 2023, la note moyenne de l'évaluation des politiques et des institutions nationales pour les pays d'Afrique subsaharienne éligibles aux ressources de l'Association internationale de développement est restée globalement similaire à son niveau de 2022 : 3,1. Parmi les pays ayant montré des progrès notables, la Côte d'Ivoire se distingue avec une note de 3,8, en hausse par rapport à l'année précédente. La République du Congo a également vu une amélioration avec une note de 2,9, en hausse par rapport à 2022. En revanche, certains pays continuent de faire face à des défis importants comme la Somalie qui, bien qu'ayant amélioré sa note à 2,2, reste en dessous de la moyenne régionale.



Note globale de la CPIA en 2023 pour l'Afrique subsaharienne (IDA)

# Conjoncture

## **Afrique centrale – La BEAC réinjecte 120 Mds FCFA dans les banques, une première depuis un an**

Depuis février 2023, la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) n'avait pas injecté de liquidité dans le circuit bancaire dans le cadre du durcissement de sa politique monétaire et de sa lutte contre l'inflation. Pourtant, le 11 juin dernier, la banque centrale a lancé première une opération de ce type pour un montant de 120 Mds FCFA, puis une seconde de 65 Mds FCFA le 18 juin. Selon les résultats révélés par la banque, les établissements de crédit se seraient rués sur cette dernière offre avec une demande représentant près de 450 % de l'enveloppe de la BEAC. Pour l'heure, les autorités monétaires ne sont pas prononcées quant à la fréquence de ces opérations d'assouplissement monétaire.

## **Afrique de l'Est – L'aide humanitaire de l'Union européenne mise sous pression par la multiplication des crises climatiques et humanitaires en AEOI**

Si l'UE demeure engagée en Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud, le Directeur général des Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire alerte sur la diminution du budget d'aide humanitaire dans un contexte de multiplication des crises. L'UE est le deuxième donneur, derrière les Etats-Unis, dans la corne de l'Afrique où les besoins face aux inondations, à l'insécurité et aux déplacements, s'élèveraient à plus de 10 Md USD avant septembre 2024 selon l'ONU. En février, l'UE a annoncé une aide initiale de 186 MUSD à la Corne de l'Afrique. L'aide humanitaire, de 78 MUSD au Soudan, rencontre néanmoins des problèmes d'acheminement et s'élève seulement à 44 MUSD en Somalie depuis début 2024, contre 100 MUSD en 2023. Alors que l'attention mondiale se focalise sur Gaza et l'Ukraine, l'assistance de l'UE risque d'être réduite et certains services supprimés.

## **Burkina Faso – Décaissement de 31,7 M USD du FMI au titre de la 1ère revue FEC**

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 1ère revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et a ainsi autorisé un décaissement d'environ 31,7 M USD en faveur du Burkina Faso. Ce décaissement porte le total des financements au titre du programme économique et financier en cours à 63,4 M USD. Le Conseil a également achevé la consultation de 2024 au titre de l'article IV, portant sur les mesures d'amélioration des performances économiques à moyen terme et de la résilience. Bien que le pays demeure confronté à de nombreux défis de développement (sécurité, changement climatique, insécurité alimentaire), la croissance économique a affiché une modeste reprise à 3,7% en 2023 et est projeté à 5,5% en 2024, sous l'hypothèse d'une amélioration de la situation

sécuritaire. Le déficit budgétaire est passé de 10,7% du PIB en 2022 à 6,7% en 2023. Enfin, l'inflation s'est établie en moyenne à 0,7% en 2023, contre 14,1% en 2022 ; toutefois les prix demeurent élevés.

### **Cameroun – Fitch Ratings maintient la note « B »**

L'agence de notation américaine Fitch Ratings a maintenu, le 17 mai dernier, la note du Cameroun à « B » pour ses emprunts en devise à long terme avec une perspective négative. Cette décision reflète une économie diversifiée et une croissance du PIB résiliente, ainsi qu'un niveau d'endettement modéré. Cependant, Fitch souligne des faiblesses persistantes dans la gestion des finances publiques, notamment de la trésorerie et une sous-estimation des dépenses, y compris les subventions aux carburants et les dépenses de sécurité imprévues. Ces insuffisances ont conduit à l'accumulation d'arriérés intérieurs, atteignant 1,6 % du PIB à fin mars 2024, contre 0,6 % en 2023 et 0,7 % en 2022. Les analystes de Fitch relèvent également un risque politique accru à un an des élections présidentielles, en plus des problèmes sécuritaires dans les régions anglophones et du Nord du pays. Malgré ces défis, Fitch prévoit une croissance économique de 3,9 % en 2024 et de 4,1 % en 2025, tirée principalement par le secteur non pétrolier.

### **Cameroun – FMI : Accord au niveau des services pour la 6ème revue FEC/MEDC et la 1ère revue FRD**

Le FMI a annoncé le 3 juin 2024 être parvenu à un accord au niveau des services sur le sixième examen de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) du Cameroun, ainsi que sur le premier examen de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). En attente de l'approbation par le Conseil d'Administration du FMI, l'accord aboutira au décaissement de 89,7 M DTS (env. 120 M USD). Sur ce montant, 55,2 M DTS (env 74 M USD) seront destinés à soutenir la politique budgétaire du Cameroun et 34,5 M DTS (env 46 M USD) pour un accompagnement dans le cadre du programme FRD. Le FMI salue quelques avancées, notamment l'amélioration du déficit primaire hors pétrole pour atteindre 2,6 % du PIB en 2023 (contre 3,9 % en 2022). Les services du FMI soulignent également que les perspectives restent favorables, et que la croissance économique devrait maintenant atteindre 4 % environ en 2024. La baisse de l'inflation serait progressive compte tenu de l'impact de la deuxième augmentation des prix à la pompe au début de 2024, et elle atteindrait 5,5 % d'ici la fin de l'année. De plus, les autorités camerounaises préparent un budget révisé pour 2024 et ont exprimé leur engagement continu à maintenir la stabilité macroéconomique et à réduire davantage le déficit budgétaire primaire non pétrolier à 2 % du PIB en 2024.

### **Cap-Vert – 5,9 M USD du FMI au titre de la 4ème revue FEC et de la 1ère revue FRD**

Le 25 juin 2024, le Conseil d'administration du FMI a validé un décaissement de 5,9 M USD pour le Cap-Vert au terme de la 4ème revue de l'accord au titre de la

Facilité Elargie de Crédit (FEC) approuvée en juin 2022 et la 1ère revue au titre de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) approuvée en décembre 2023. Ce décaissement est le 2ème dans le cadre du programme de 36 mois et porte le montant total des décaissements à 48 M USD, soit 152 % de la quote-part du pays. Le Cap-Vert a pris le chemin d'une reprise économique solide, avec une croissance du PIB de 5,1 % en 2023, une faible inflation et un niveau stable de réserves internationales. Le ratio dette publique/PIB est en baisse, grâce à une croissance forte et un excédent budgétaire record. Les perspectives pour 2024 sont également positives avec une croissance attendue à 4,7 %. Les réformes soutenues par le FMI entendent aussi promouvoir la productivité et la résilience climatique, avec un focus sur les infrastructures, la transition énergétique, et la réduction de la pauvreté.

## **Gabon – Consultation du FMI au titre de l'article IV**

Le conseil d'administration du FMI a conclu, le 24 mai 2024, la revue au titre de l'article IV pour le Gabon. Les perspectives de l'économie gabonaises sont contrastées. Si la croissance pour 2023 a été revue à la baisse (2,3 % au lieu de 2,8 % annoncé en octobre 2023), les prévisions pour 2024 sont, elles, plus optimistes (2,9 % contre 2,6 % précédemment). Concernant le déficit budgétaire et la dette publique, les perspectives sont plus inquiétantes. Le déficit budgétaire pourrait atteindre 4,2 % du PIB en 2024 et 6,4 % en 2025, et la dette publique qui a d'ores et déjà dépassé la barre des 70 % règlementaires dans la zone CEMAC en 2023, pourrait atteindre 73,1 % en 2024 et 79 % en 2025.

## **Gabon – Moody's abaisse la note souveraine du Gabon**

L'agence américaine a abaissé d'un cran la note souveraine du pays, passant de Caa1 à Caa2 avec une perspective stable. Cet abaissement reflète une détérioration marquée de la solidité budgétaire du Gabon. Les conclusions de la mission au titre de l'article IV du FMI ont en effet révélé une forte sous-évaluation des dépenses du gouvernement avant le coup d'Etat d'août 2023. La dette publique s'est notamment élevée à 70,3 % du PIB en 2023, soit 14 points de plus que les prévisions de l'agence. Moody's déplore également une politique économique trop expansionniste du gouvernement de la transition, qui sera très difficilement soutenable à moyen terme.

## **Kenya – La loi de finances 2024 finalement rejetée par le Président Ruto suite aux manifestations**

Dans son discours présidentiel du 26 juin 2024, le Président kenyan William Ruto a déclaré qu'il ne signerait pas la loi de finances 2024. Dans un document adressé au Président de l'Assemblée nationale, le Président Ruto renvoie la loi à l'Assemblée nationale en recommandant que toutes ses clauses soient supprimées. Cette concession intervient après les manifestations qui ont conduit à la prise du Parlement, et durant lesquelles des manifestants ont été tués et blessés dans plusieurs villes du pays, le mardi 25 juin 2024. Le Parlement avait déjà retiré de la loi de finances certaines augmentations d'impôts, notamment à une taxe sur la

valeur ajoutée de 16 % sur le pain, ainsi qu'à des taxes sur les véhicules à moteur, l'huile végétale et les transferts d'argent par téléphone portable. Cela n'a pas empêché les manifestants d'organiser la 'One Million People March' le jeudi 27 juin 2024, qui dénonce plus largement la corruption et les sommes versées pour le service de la dette. Le FMI et la Banque mondiale ont également été désignés comme coupables et comme cible, conduisant à l'évacuation de leur personnel.

## **Guinée – La Banque centrale maintient son taux directeur à 11 %**

Le Comité de politique monétaire de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu le 14 juin 2024 sa 14ème réunion ordinaire, à l'issue de laquelle il a décidé de maintenir le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires inchangés à respectivement 11% et 13%. Le Comité a relevé les efforts réalisés pour l'approvisionnement en carburant, suite à l'explosion du dépôt d'hydrocarbures de Conakry en décembre 2023, qui ont permis, en partie, de maintenir une croissance à 4% au 1er trimestre 2024 et de contenir le taux d'inflation à 5,8% en glissement annuel en mars 2024. En outre, les éventuelles tensions sociopolitiques et l'interdiction temporaire de l'exploitation artisanale de l'or et du diamant pourraient impacter l'économie et les recettes en devises. Toutefois, selon la BCRG, le meilleur accès à l'électricité et le décaissement du FMI à hauteur de 71 M USD au titre de la Facilité de crédit rapide devraient atténuer les risques pesant sur les perspectives économiques guinéennes.

## **Côte d'Ivoire – Le FMI achève la 2<sup>ème</sup> revue FEC / MEDC et la 1<sup>ère</sup> revue FRD**

Le 25 Juin 2024, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 2ème revue du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC), et la 1ère revue du programme appuyé par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). L'approbation de ces revues donne droit à des décaissements totalisant 570 M USD. Le FMI indique que la mise en œuvre du programme a été solide jusqu'à présent, avec tous les objectifs atteints. Pour 2024, la croissance est projetée à 6,5%, tandis que l'inflation devrait revenir dans la fourchette cible de 1 à 3 % de la BCEAO. En outre, le déficit du compte courant devrait se réduire à 3,8% du PIB, et le déficit budgétaire décliner à 4% du PIB en 2024.

## **Mali – Moody's maintient la note du pays à "Caa2"**

Le 11 juin 2024, l'agence de notation internationale Moody's a annoncé reconduire la note "Caa2" du Mali, avec perspective stable. Selon l'agence, la reconduction de cette note spéculative qui traduit un risque très élevé de défaut se justifie par les tensions politiques persistantes et les problèmes de sécurité et de violence qui

nuisent à la situation économique, financière et sociale du pays. Moody's souligne également que plusieurs partenaires au développement ont décidé de rompre les relations avec Bamako ; ce qui a réduit l'enveloppe des subventions au cours des trois dernières années, passant de 3 % du PIB en 2020 à 0,6 % en 2023. Cette situation contribue aux tensions de trésorerie de l'Etat, qui s'est replié sur le marché régional de la dette, où les taux d'intérêt proposés sont relativement élevés.

## **Mauritanie – Le FMI achève la 2ème revue FEC/MEDC et la 1ère revue FRD**

Le Conseil d'administration du FMI a achevé le 4 juin 2024 la 2ème revue au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC), ainsi que la 1ère revue de l'accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), permettant ainsi de décaisser en faveur de la Mauritanie un montant total de 21,3 M DTS (36,8 M USD). La performance dans la mise en œuvre des programmes est jugée globalement satisfaisante par le FMI. La croissance économique est projetée à 4,3% en 2024, contre 3,4% en 2023, soutenue par un rebond du secteur non extractif. L'inflation a considérablement ralenti, s'établissant à 2,7% en mars 2024, contre 8,2% en mars 2023. Le déficit budgétaire s'est réduit à 2,5% du PIB en 2023 et est projeté à 1,6% du PIB en 2024. Enfin, les réserves de change se sont stabilisées en 2023 et se situent à un niveau adéquat, permettant de couvrir 6,3 mois d'importations.

## **Mozambique – Conclusion de la mission de l'équipe du FMI au Mozambique, dans le cadre de la 4ème revue du FEC 2022-2025**

Le FMI et le Gouvernement sont parvenus à un accord sur la politique économique et les réformes pour parachever la 4e révision semestrielle du FEC mis en place en mai 2022 (456 M USD / 340,8 M SDR ; sur 3 ans). Evaluant positivement la performance du semestre audité, le chef de la mission, Pablo Lopez Murphy, a indiqué que les principaux sujets d'attentions avait porté sur : (i) le renforcement des mesures de consolidation budgétaire, afin de réduire les besoins de financement interne et les vulnérabilités liée à la dette publique ; (ii) le contrôle de l'inflation ; (iii) la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire dans un contexte favorable ; (iv) les efforts d'amélioration de la gouvernance. Dans le cadre de cet accord, qui permettra un décaissement de 45,44 M SDR (60 M USD), a été convenue la mise en œuvre d'importantes mesures, en vue, notamment, de renforcer : la maîtrise fiscale ; l'efficacité des services publics ; l'amélioration de la transparence des marchés publics ; la sauvegarde des dépenses destinées aux populations les plus vulnérables ; et la gestion des entreprises publiques. Pour 2024, la projection de croissance du PIB a été abaissée à 4,3% (soit 0,7 % de moins

que lors de la prévision de début d'année), l'économie demeurant bien orientée mais moins dynamique qu'en 2023 (qui avait vu une croissance de 6%), en raison notamment des reports des grands projets du secteur extractif, le PIB hors secteur extractif devant, pour sa part, croître de 3,5% (2% en 2023).

### **Niger – Accord au niveau des services du FMI au titre des 4ème et 5ème revues FEC et de la 1ère revue FRD**

Les services du FMI et les autorités nigériennes sont parvenus, le 1er juin 2024, à un accord sur les 4ème et 5ème revues au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et sur la 1ère revue au titre de la Facilité de résilience et durabilité (FRD). Cet accord marque la reprise des programmes avec le FMI, qui avaient été interrompus suite au coup d'Etat de juillet 2023. Sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration du FMI, cet accord devrait permettre le décaissement de 19,7 M DTS (26,1 M USD) au titre de la FEC et 34,2 M DTS (45,3 M USD) au titre de la FRD. Les services du FMI ont souligné les progrès pour l'amélioration de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et la promotion des énergies renouvelables du programme FRD, ainsi que le respect de la plupart des objectifs quantitatifs du programme FEC, bien que des retards aient été notés dans la mise en œuvre de certaines mesures telles que l'adoption de la stratégie de gestion des ressources pétrolières. Par ailleurs, la croissance économique est projetée 10,6% en 2024, contre 2,4% en 2023.

### **Nigéria – La Banque mondiale approuve un financement de 2,25 Md USD pour le Nigéria**

La Banque mondiale a acté cette semaine deux programmes de financement pour le Nigéria dont la somme cumulée atteint 2,25 Md USD. Cette aide vise à soutenir les réformes structurelles en cours et à contribuer à la lutte contre la pauvreté qui a fortement augmenté dans le pays. Le premier programme, « RESET », à hauteur de 1,5 Md USD, affiche des objectifs centrés sur la stabilisation macroéconomique et la protection des populations les plus vulnérables. Le second programme, « ARMOR », de 750 M USD, sera quant à lui ciblé sur le renforcement de l'administration fiscale nigérienne, avec pour but d'augmenter les recettes fiscales tout en renforçant les administrations fiscales et douanières et en préservant les recettes pétrolières. Par ailleurs, dans le rapport « Global Economic Perspectives » pour juin 2024, la Banque mondiale a réaffirmé sa prévision pour la croissance nigérienne à 3,3 % pour l'année en cours et a révisé légèrement ses attentes pour 2025 (3,5 % contre des prévisions de 3,7 % au mois de janvier). Le rapport souligne la résilience de la croissance face aux réformes macroéconomiques d'ampleur qui ont été entreprises par le nouveau gouvernement, ce qui a été rendu possible en partie grâce à une amélioration de la production pétrolière depuis la deuxième moitié de l'année dernière. Une reprise graduelle de l'économie non-pétrolière à

moyen-terme est attendue, une fois passé l'effet initial des réformes, même si sa croissance restera modeste. Le secteur pétrolier devrait à son tour connaître une stabilisation progressive à moyen-terme selon le rapport, au rythme du redressement de la production pétrolière. Ces perspectives de croissance font cependant faces à des risques importants, notamment l'inflation galopante. En ce qui concerne l'Afrique sub-saharienne, la croissance a connu un ralentissement pour atteindre 3 % en 2023, sous l'effet de l'affaiblissement des trois grandes économies régionales que sont le Nigéria, l'Angola et l'Afrique du Sud. La croissance devrait progresser à 3,5 % en 2024 et se stabiliser autour de 4 % à moyen-terme. Cela dépendra de l'évolution de l'inflation dans la région, qui pourrait ouvrir les portes à un assouplissement des conditions monétaires. Ces prévisions accusent elles aussi des baisses par rapport à celles de janvier (-0,2 point pour les prévisions 2024 et -0,3 point pour les prévisions 2025). Le pessimisme est plus marqué pour les pays exportateurs de métaux du fait de l'impact des conflits territoriaux ainsi que le ralentissement de la croissance chinoise..

### **Ghana – Le FMI salue les progrès accomplis par le Ghana et autorise le décaissement de 360 M USD**

Ce versement portera le total des décaissements au titre de l'accord de facilité élargie de crédit signé entre Accra et l'institution financière multilatérale en mai 2023 à 1,56 Md USD. L'évaluation, lors de la seconde revue du FMI menée en juin 2024, de la performance du Ghana dans le cadre de ce programme, a été particulièrement positive. Selon le Fonds, tous les critères quantitatifs de performance pour la deuxième revue et presque toutes les cibles indicatives ont été atteintes. Des progrès significatifs ont ainsi été réalisés dans plusieurs domaines clés, notamment en matière de recettes fiscales. Cependant, malgré des perspectives de croissance bien orientées pour 2024, le FMI a souhaité mettre en garde contre les risques potentiels de dérives, liées en particulier aux prochaines élections présidentielles de décembre, en soulignant la nécessité d'une continuité dans les réformes engagées, la mobilisation pour poursuivre l'amélioration des recettes nationales et un meilleur contrôle des dépenses publiques. Le FMI recommande au Ghana de se concentrer également sur la finalisation de la restructuration complète de sa dette souveraine comme privée. Le Fonds souligne enfin la nécessité de maintenir une politique de resserrement monétaire stricte pour lutter contre l'inflation, d'améliorer le taux de change tout en mettant en œuvre les plans de recapitalisation des banques afin de garantir la stabilité du secteur financier. Selon le FMI, le Ghana suit un cap de sortie de crise plus rapide que prévu qu'il convient absolument de maintenir dans la durée.

## **Ghana –Le gouvernement ghanéen obtient un accord de principe sur la restructuration de sa dette commerciale en eurobonds**

Le Gouvernement de la République du Ghana a conclu un Accord de Principe sur la restructuration de sa dette commerciale (13,1 Md USD) avec les deux groupes de négociation (comités international et régional) de créanciers privés détenteurs d'euro-obligations. Les créanciers du Comité international détiennent environ 40 % des eurobonds en circulation tandis que les créanciers du Comité régional en détiennent environ 15 %. Les négociations se sont tenues sous la supervision du FMI et du Comité Officiel des Créanciers du Ghana (Club de Paris élargi à la Chine, l'Inde, la Turquie et l'Arabie Saoudite). Le premier a confirmé que l'accord est compatible avec les paramètres du programme triennal tandis que le second doit encore vérifier que les conditions de comparabilité du traitement avec la dette bilatérale souveraine sont conformes. L'accord de principe implique d'importantes concessions de la part des détenteurs d'obligations qui allègent considérablement la dette privée du gouvernement. Les détenteurs d'obligations renoncent ainsi à environ 4,7 Md USD de créances et fourniraient un allègement de trésorerie d'environ 4,4 Md USD pendant la période couverte de trois ans par le programme du FMI. L'accord de principe comprend également certaines conditions non financières, comme la clause du créancier le plus favorisé qui obligerait le gouvernement à s'assurer que d'autres créanciers ne bénéficient pas de meilleures conditions en termes de valeur actuelle nette ainsi que l'obligation de publier certaines informations relatives à sa dette publique sur une base semi-annuelle.

## **Sao Tomé-et-Principe – Les services du FMI quittent Sao Tomé-et-Principe sans avoir trouvé d'accord**

Une équipe du FMI dirigée par Slavi Slavov, chef de mission pour Sao Tomé-et-Principe, s'est rendue à Sao Tomé du 23 mai au 5 juin 2024, pour discuter avec les autorités du soutien du FMI à ses politiques et à ses plans de réforme. Si la mission a salué les efforts du gouvernement santoméen, elle a cependant rappelé ses difficultés notamment concernant les besoins élevés d'importation de carburant et les réserves internationales quasi-épuisées. Le fonds a émis un certain nombre de conditions à la conclusion d'un nouvel accord de facilité élargie de crédit pour le pays. Le Premier ministre et chef du gouvernement santoméen, Patrice Trovoada, a cependant estimé que ces mesures de correction n'étaient pas adéquates. Il évoque notamment la hausse des prix du carburant de 30 % et des tarifs de l'électricité de 20 %, insoutenable pour la population selon lui.

## **République centrafricaine – Le FMI achève la 2<sup>ème</sup> revue FEC**

Le 24 juin 2024, le conseil d'administration du FMI a achevé le deuxième examen au titre de l'accord de facilité de crédit élargie pour la République centrafricaine et a approuvé un décaissement de 25 M USD pour répondre à ses besoins en

matière de balance des paiements et pour maintenir les dépenses prioritaires pour les services publics de base. En achevant l'examen, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités visant à obtenir une dérogation pour le non-respect du critère de non accumulation d'arriérés externes. De plus, le Conseil d'administration a terminé l'examen des garanties de financement dans le cadre de la FEC. Le rapport projette notamment en 2024 une accélération de la croissance et une inflation élevée de l'ordre de 5 %, tirée par les prix de l'énergie et de l'alimentation.

### **Sénégal – 750 M USD levés sur les marchés internationaux**

Les 3 et 4 juin 2024, le Sénégal a levé un montant total de 750 M USD à travers une émission obligataire internationale, dans le cadre d'un placement privé arrangé par la banque d'affaires JP Morgan. Les titres ont été émis avec une maturité de 7 ans et au taux d'intérêt de 7,75%, qui après conversion en euro, s'établit finalement à 6,47%. Cette levée de fonds marque un regain de confiance des investisseurs envers l'économie sénégalaise, dans un contexte de réformes économiques et de stabilisation politique après les élections présidentielles. A noter que ce placement privé d'obligations, auprès d'investisseurs internationaux, est une première du genre pour l'Etat du Sénégal.

### **Zimbabwe – Le FMI conclut sa mission annuelle d'analyse économique « Article IV »**

A l'issue de sa mission annuelle d'analyse économique (dite mission « Article IV »), menée du 18 au 27 juin, le Fonds Monétaire International (FMI) a publié ses premières conclusions. L'institution monétaire souligne la résilience de l'économie zimbabwéenne dans un contexte difficile, marqué par l'impact du phénomène El Nino. La croissance devrait ainsi décélérer à 2% en 2024, après +5,3% en 2023, le FMI prévoyant toutefois un fort rebond en 2025 (+6%). Bien qu'il convienne de rester prudent à ce stade, l'institution note la remarquable stabilité du taux de change de la nouvelle monnaie zimbabwéenne, le Zimbabwe Gold (ZiG), dont la parité (13,70 ZiG pour 1 USD) a peu évolué depuis son lancement (13,56 ZiG pour 1 USD). Pour rappel, la devise précédente (le dollar zimbabwéen), avait subi une dépréciation d'environ 260% sur les trois premiers mois de l'année. Le FMI note néanmoins la nécessité pour le Zimbabwe de stabiliser son cadre budgétaire, alors que le coût du service de la dette a explosé sous l'effet du transfert des dettes liées aux opérations quasi-fiscales de la Banque centrale au budget de l'Etat, que des dépenses imprévues ont été enregistrées en lien avec l'épisode de sécheresse inédit qui a touché le pays, et que les recettes sont inférieures aux prévisions.

# Environnement des affaires

## **Afrique du Sud – L'Afrique du Sud impose des droits de douane de 10 % sur les importations de panneaux solaires**

La Commission d'administration du commerce international d'Afrique du Sud (ITAC) a mis en place un tarif d'importation de 10 % sur les panneaux solaires afin, selon elle, de protéger les fabricants locaux et d'attirer les investissements pour renforcer sa chaîne de valeur. Cette décision serait alignée avec le South African National Renewable Energy Master Plan publié en 2023 qui met l'accent sur le soutien au développement des chaînes de valeur locale. Pour rappel, l'Afrique du Sud développe fortement ses capacités de production d'énergie solaire dans le cadre de sa transition énergétique (l'Afrique du Sud dépend à plus de 70% du charbon) en profitant de son fort potentiel en la matière. Les déficiences dans la production et la transmission d'électricité d'Eskom poussent également les habitants et entreprises à se doter de capacité solaire afin d'être autosuffisant en énergie. Néanmoins, le pays importe l'écrasante majorité de ses panneaux solaires de Chine (3.4 GW sur les six premiers mois de 2023 pour une installation totale de 5 GW de capacité), bien meilleur marché que la faible production locale. Ainsi, l'association sud-africaine de l'industrie photovoltaïque (SAPVIA) estime qu'il est probable qu'une augmentation de prix de 10 % soit répercutée sur les consommateurs et sur la compétitivité des projets d'énergie solaire par rapport aux énergies fossiles.

# Projets et financements

## **Afrique australe – L'Italie promet un financement de 320 M USD pour le corridor de Lobito**

L'Italie s'est engagée à mobiliser 320 M USD pour financer le développement du corridor de Lobito, rejoignant ainsi un groupe de bailleurs de fonds comprenant déjà les Etats-Unis et l'Union Européenne. Le corridor de Lobito est le nom du projet consistant à moderniser et à développer le corridor ferroviaire existant reliant les régions riches en cuivre et en cobalt du nord de la Zambie et du sud de la République Démocratique du Congo au port de Lobito en Angola. Ce dernier a pour but de garantir l'approvisionnement en cobalt et cuivre, minéraux critiques à la transition énergétique. Les USA et l'UE ont signé en octobre 2023 un protocole

d'accord avec l'Africa Investment Corporation, la Banque africaine de développement, les gouvernements angolais, zambien et congolais, dans le cadre d'investissements annoncés sur le corridor. La concession a été octroyée à un consortium composé de l'entreprise suisse Trafigura (49,5%), du portugais Mota-Engil Engenharia e Construcao Africa (49,5%) et l'opérateur ferroviaire Vecturis. De son côté, la Chine développe le projet concurrent, avec des financements de la Banque Mondiale, de rénovation de la ligne de chemin de fer de la Tanzania-Zambia Railway Authority (TAZARA) reliant la même Zambie au port de Dar Es Salaam en Tanzanie sur l'océan Indien.

## **Afrique centrale – La BIsD octroie un prêt de 80,5 Mds FCFA pour le PIRECT**

Le 14 mai 2024, le président de la République a signé un décret autorisant le ministre de l'économie à contracter un prêt de 80,5 Mds FCFA auprès de la Banque Islamique de Développement (BIsD) pour financer le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT). Ce projet contribuera à renforcer la stabilité du réseau électrique au Cameroun et facilitera les échanges d'énergie entre le Cameroun et le Tchad. Le PIRECT prévoit la construction de 524 km de ligne aérienne de 225 kV entre Ntui (Centre) et Wouro Soua (Adamaoua) ; l'installation de 4 postes de transformation (Ntui, Yoko, Tibati et Wouro Soua), l'alimentation de 110 villages des régions du Centre et de l'Adamaoua et permettra de fournir 100 MW au Tchad. Pour rappel, en décembre 2023, la Banque Mondiale a octroyé 178 Mds FCFA pour ce projet.

## **Cameroun – 20 Mds FCFA pour la construction d'infrastructures dans le cadre du C2D**

Deux conventions de financement relativement au développement du sport et à l'aménagement urbain au Cameroun ont été signées le 12 juin 2024 entre l'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement camerounais. Dans le détail, la première convention de 6,56 Mds FCFA (soit 10 M EUR) est destinée au projet « Sport Capitales Régionales » (SPORCAP) qui vise à construire et faciliter l'accès des jeunes à des infrastructures sportives de proximité (terrains de football, de basketball, de volleyball, multisport, plateau de sport-santé couvert, gymnase, etc.) dans cinq capitales régionales du Cameroun : Bamenda (Nord-Ouest), Bertoua (Est), Garoua (Nord), Bafoussam (Ouest) et Maroua (Extrême-Nord). La seconde convention de financement de 13 Mds FCFA (soit 20 M EUR) permettra d'aménager des marchés, de construire une gare routière à Bertoua, de réaliser des travaux de voirie à Bafoussam, et d'installer de petits équipements d'accès à l'eau à Garoua en complément de la phase 1 du programme « capitales régionales ».

## **Cameroun – La Banque mondiale octroie 50 M USD pour le développement des transports dans la région du Nord-Ouest**

La Banque mondiale a approuvé aujourd’hui un financement additionnel de 50 M USD (30,3 Mds FCFA) de l’Association internationale de développement (IDA) pour soutenir la construction de routes urbaines dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. Cette enveloppe complémentaire s’inscrit dans le cadre du Projet de développement du secteur des transports au Cameroun, qui poursuivra son action afin de renforcer la planification des transports, d’améliorer l’efficacité et la sécurité des transports sur le tronçon Babadjou-Bamenda du corridor routier Yaoundé-Bamenda, et d’améliorer la sûreté et la sécurité dans certains aéroports du pays. Ce financement vise la construction et la supervision des travaux du tronçon routier urbain de Bamenda et le suivi des mécanismes de règlement des conflits et de lutte contre la violence. Il porte à 242 M USD (près de 140 Mds FCFA) le montant total des financements de la Banque mondiale en faveur du Projet de développement du secteur des transports au Cameroun.

## **Ouganda – Les Emirats Arabes Unis (EAU) ont pour ambition de construire un troisième aéroport dans le Nord-Est de l’Ouganda**

En présence du Président Museveni, le ministre des Transports et des Travaux, le Général Katumba Wamala a signé, le 22 juin dernier, avec Abdallah Sultan Al Owais, Président de la Chambre de commerce et d’Industrie de Sharjah un accord de coopération pour la construction d’un nouvel aéroport. Situé dans la région de Kidepo, la plus excentrée mais aussi la plus pauvre du pays, les travaux de ce nouveau terminal devraient débuter en août pour un montant encore non communiqué. Il vise à désenclaver la région connue pour sa grande biodiversité et à favoriser le tourisme. Actuellement, il existe en Ouganda un seul aéroport certifié pour accueillir des vols internationaux, celui d’Entebbe qui devrait être rejoint dans les prochains mois par celui d’Hoima encore en cours de développement. Les EAU s’affirment comme un partenaire économique de tout premier rang de l’Ouganda : entre 2020 et 2022, les exportations de l’Ouganda vers les EAU ont augmenté de près de 50 % à 1 Md USD. En parallèle, ses importations ont cru de 64 % à 810 MUSD. Le stock des IDE des EAU en Ouganda est passé de 300 MUSD en 2018 à 3 Md USD en 2023.

# Secteurs d'activités

## Energies et matières premières

### **Afrique du Sud – Le PDG d'Eskom présente ses objectifs pour les prochaines années**

Arrivé à la tête d'Eskom en mars 2024, M. Dan Marokane a mis en avant dans une interview sa volonté d'améliorer la disponibilité de l'électricité en Afrique du Sud, problème majeur du pays depuis 15 ans et qui entrave son développement économique. Pour y arriver, plusieurs grands chantiers ont été présentés. Tout d'abord, concernant les centrales existantes (thermiques et nucléaire), l'augmentation de l'efficacité énergétique du parc de production à 65 % ainsi que la remise en service de trois centrales représentant 2 500 MW. Le deuxième sujet principal est la distribution de l'électricité avec le fonctionnement autonome de la National Transmission Company of South Africa, issue d'Eskom, prévu à partir du 1er juillet 2024. Il a rappelé également passer d'un rythme de construction de nouvelles lignes de transmission de 300 km à 800 km par an au cours des deux ou trois prochaines années afin de connecter les nouvelles capacités d'énergies renouvelables au réseau électrique. Eskom devrait également s'engager à poursuivre son dégroupage en créant une entité autonome pour la distribution d'électricité. M. Marokane a également révélé qu'Eskom collaborait avec la South African Nuclear Energy Corporation pour acquérir des réacteurs nucléaires modulaires à petite échelle (SMR) afin de remplacer une partie de la capacité qui sera perdue dans les centrales à charbon mises hors service.

### **Cameroun – Les 60 premiers MW du Barrage de Nachtigal ont été injectés dans le réseau interconnecté Sud**

Depuis le 10 mai 2024, le Réseau Interconnecté Sud (RIS) bénéficie de 60 MW produits par le barrage de Nachtigal. Lors d'une cérémonie en présence des autorités publiques et des différents acteurs du secteur de l'énergie, la société de projet NHPC (Nachtigal Hydro Power Company) a procédé au couplage et à la synchronisation du groupe n°1 (60 MW) de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal au RIS. Cette opération marque une étape significative dans l'avancement du projet achevé à 94 %. Les six autres groupes seront progressivement mis en service dans les mois à venir, avec une livraison définitive du projet prévue pour décembre 2024. Pour mémoire, le barrage de Nachtigal permettra à terme de fournir 420 MW, soit 30 % des besoins énergétiques du Cameroun.

## **Côte d'Ivoire – Une production de 200 000 barils de pétrole par jour à l'horizon 2027**

Le 18 juin 2024, le Président Alassane Ouattara a prononcé un discours devant le Parlement réuni en congrès. Il a salué la résilience de l'économie ivoirienne qui a maintenu un taux de croissance à 6,5% en 2023 et qui devrait rester dynamique dans les années à venir avec une croissance moyenne de 7% sur la période 2024-2027. Le Président ivoirien a aussi rappelé les ambitions du pays pour la transformation de ses matières premières, soulignant que la Côte d'Ivoire devrait devenir le premier pays broyeur de fèves de cacao. Il a enfin mis en avant le potentiel pétrolier et gazier du pays et l'ambition du pays de devenir une puissance énergétique, avec des investissements projetés à 15 Mds USD, qui devraient permettre une production journalière de 200 000 barils de pétrole à l'horizon 2027, contre 60 000 aujourd'hui.

## **Djibouti – Projet de raffinerie intégré à la future zone industrielle de Damerjog**

La cérémonie de pose de la première pierre d'une raffinerie de pétrole dans la zone industrielle de Damerjog s'est tenue le 24 juin 2024. D'une capacité de production de 300 000 barils par jour, le projet bénéficierait d'un financement selon les articles de presse disponibles à hauteur de 12,7 Md USD (soit 316 % du PIB djiboutien) – montant non repris dans la communication officielle de l'Autorité portuaire – fourni par l'entreprise saoudienne Ajyal Refinery and Energy. La raffinerie sera intégrée à la nouvelle zone industrielle développée à Damerjog, à 30 km au sud-est de la capitale Djibouti, comprenant un dépôt pétrolier en construction (capacité de 150 000 m<sup>3</sup>) ainsi qu'une zone franche mis en place sur financement étatique, assorti d'un prêt non concessionnel de l'Afreximbank et de la banque BCI-MR (filiale de la BRED à Djibouti) à hauteur de 155 MUSD. Ce dépôt pétrolier se destinerait à l'accueil du pétrole en transbordement mais également du pétrole sud-soudanais (à acheminer par oléoduc via l'Éthiopie à terme) pour l'exportation. Avec le projet de Damerjog, Djibouti espère diversifier ses activités portuaires et ainsi exister au-delà de son rôle de plateforme pour le transit éthiopien, qui génère encore la majorité des revenus du port.

## **Éthiopie – L'Éthiopie annonce la découverte d'un gisement de 21,3 Md de m<sup>3</sup> de gaz naturel**

Le gouvernement a annoncé la découverte d'une réserve de gaz naturel au sud-est du pays, dans la région de l'Ogaden. Le secrétaire d'État du ministère des Mines a expliqué que 19 forages ont été réalisés dans la région dans le cadre du processus d'évaluation des réserves. Les forages ont été réalisés par plusieurs entreprises, dont l'entreprise chinoise Poly-GCL. Le potentiel du gisement est estimé à 21,3 Md de m<sup>3</sup>. Malgré les délais nécessaires et les défis techniques induits par l'exploitation gazière, le gouvernement espère voir la production démarrer rapidement, dès l'année 2025. L'Éthiopie dispose d'autres réserves de gaz naturel,

dans les régions du Sud de l'Omo, Gambella et autour de Mekele et Metema mais ces gisements restent inexploités : aucun projet d'exploitation de gaz naturel n'est actuellement en cours dans le pays.

## **Gabon – La production pétrolière gabonaise atteint son plus haut niveau depuis 2020**

Établie en moyenne à 207 000 b/j sur l'année 2023 et 196 000 b/j en 2022, la production pétrolière gabonaise n'a cessé de croître au cours des trois premiers mois de 2024 pour atteindre fin mars une production moyenne de 230 000 b/j. Comme indiqué dans le dernier rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), cette hausse représente une augmentation de 7 % en moyenne mensuelle et un taux de croissance annuel significatif de 16,8 %. Atteignant son plus haut niveau depuis quelques années, la production pétrolière gabonaise a profité des bonnes performances de ses opérateurs dont Assala Gabon, en passe d'être nationalisé.

## **Gabon – Hausse de 76 % de la production de manganèse de la Comilog au 1er trimestre 2024**

La Comilog, filiale du groupe français Eramet, a enregistré une augmentation de 76 % de sa production de manganèse au T1 2024. Selon le dernier rapport d'activités de l'entreprise, la production s'élève à 1,9 Mt sur les trois premiers mois de l'année contre 1,4 Mt à la même période en 2023. Cette hausse témoigne de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle permise par les investissements récents de la COMILOG dans la modernisation de ses infrastructures. Cependant, cette augmentation reste à nuancer en raison d'un effet de base non-négligeable, la Comilog ayant enregistré de très mauvais résultats au premier trimestre 2023 en raison d'un glissement de terrain fin 2022.

## **Niger – Retrait du permis d'exploitation de la mine d'Imouraren à Orano**

L'entreprise française Orano a annoncé dans un communiqué de presse du 20 juin 2024 prendre acte de la décision des autorités nigériennes de lui retirer le permis d'exploitation de la mine d'uranium d'Imouraren. Cette décision intervient alors qu'Orano avait procédé à la réouverture des infrastructures d'Imouraren et au lancement de travaux préparatoires le 12 juin précédent. Pour rappel, les réserves du gisement d'Imouraren sont estimées à 200 000 tonnes d'uranium.

## **Niger – Lancement des premières opérations de prospection et d'exploitation de la Sonidep**

Le 22 juin 2024, le Premier ministre nigérien a officialisé le lancement des activités de l'amont pétrolier du bloc de Bilma et des blocs R567 d'Agadem par la Société nigérienne du pétrole (Sonidep). Cette officialisation marque le démarrage des

activités d'exploration et d'exploitation du pétrole brut et du gaz par la Sonidep, qui était jusqu'alors seulement cantonné à la commercialisation des produits pétroliers. Cette mesure fait suite à la décision prise par le gouvernement nigérien en mars 2024, de renforcer l'influence de l'Etat dans la prospection et l'exploitation de pétrole et de gaz, en établissant la Sonidep en tant qu'"opérateur national".

## **Sénégal – Le premier baril de pétrole a été produit**

Le 11 juin 2024, le premier baril de pétrole sénégalais a été extrait. L'annonce a été faite par la compagnie australienne Woodside Energy qui exploite le champ de Sangomar avec la compagnie nationale Petrosen. Ce champ se situe en eaux profondes, à environ 100 km au sud de Dakar, avec des réserves estimées de pétrole brut d'environ 630 M barils. Le projet, dont le développement a été lancé en 2020, a nécessité environ 5 Mds USD d'investissements, selon la compagnie. Celle-ci vise une production de 100 000 barils par jour. Pour le Sénégal, cette première extraction sur le champ de Sangomar marque un tournant significatif, puisque Petrosen table sur 1 Md EUR de revenus attendus du gaz et du pétrole sur trente ans, et pourrait à terme transformer l'économie. En résulterait, une croissance attendue à 7,1% en 2024 et 10,2% en 2025.

## **RDC – Signature d'un nouvel accord de 7 M USD avec la Chine**

Le Gouvernement a rendu public, le 3 mai 2024, l'avenant N°5 à la convention de collaboration relative à un projet minier et un projet d'infrastructure en RDC du 22 avril 2008. Cet avenant déterminera les cours du cuivre sur le marché international. Ainsi, le pays recevra annuellement 324 M USD pour des projets d'infrastructure de la part de ses partenaires chinois jusqu'en 2040, tant que le prix du cuivre restera au-dessus de 8 000 USD par tonne. Si le prix du cuivre dépassait les 12 000 USD, 30 % des bénéfices supplémentaires seront alloués au financement de projets d'infrastructure additionnels. Si le prix tombait en dessous de 8 000 USD, le financement diminuerait jusqu'à cesser complètement à 5 200 USD par tonne. Les amendements portent la valeur totale des prêts d'infrastructure à 7 M USD entre 2008 et 2040, avec 1,5 M USD déjà décaissés, selon le contrat.

## **Tchad – Baisse des prix du carburant 4 mois après leur hausse**

Les prix des produits pétroliers à la pompe ont diminué depuis lundi 17 juin. Plus précisément, le litre de super a baissé de 4,1 % pour s'établir à 700 FCFA (1,06 EUR). Le gasoil, quant à lui, est passé à 800 FCFA (1,22 EUR), marquant une réduction de 3,4 %. Selon le premier ministre tchadien, les fonds issus de cette réduction seront investis dans l'énergie et l'amélioration de l'accès à l'eau potable via la Société Nationale d'Électricité (SNE) et la Société Tchadienne des Eaux (STE). Cependant,

la stratégie du gouvernement et les détails sur les investissements annoncés restent à préciser.

## **Industrie, transports et services**

### **Bénin – La GDIZ annonce la 1<sup>ère</sup> exportation de vêtements « Made in Benin » vers l'Europe**

La Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) a annoncé la 1<sup>ère</sup> exportation, à destination de l'Europe, de vêtements "Made in Benin". Il s'agit en particulier de 80 000 leggings pour enfants, commandés par la marque française KIABI, propriétaire d'une chaîne de magasins spécialisée dans les vêtements et accessoires pour femmes, hommes, enfants et bébé. Cette commande traduit l'effectivité de la collaboration entre la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie – BENIN (SIPI-BENIN) et KIABI, avec un engagement de commande de 2 M pièces de vêtements pour 2024 et 4 M pour 2025. Le communiqué indique par ailleurs que des contrats de livraison de vêtements ont également déjà été signés avec d'autres marques telles que The Children's Place (TCP) et US POLO ASSN.

### **Ethiopie – Mission aéroportuaire des entreprises françaises à Addis Abeba**

Une délégation d'entreprises françaises menée par Business France s'est rendue à Addis Abeba la semaine du 03 juin pour une mission aéroportuaire avec l'objectif de promouvoir l'expertise française auprès d'Ethiopian Airlines. Une dizaine d'entreprises dont Africa Global Logistics (AGL), Artelia, Bouygues bâtiment International, Codra, Egis, France Aviation Civile Services, Saint-Gobain et Thalès étaient présentes pour présenter leur expertise dans différents secteurs : construction, informatique, équipements aéroportuaires, et logistique. La stratégie de développement d'Ethiopian Airlines inclut en effet la construction d'un nouvel aéroport à proximité de Bishoftu en Oromia (soixantaine de kilomètres au sud-est d'Addis-Abeba). Le projet d'infrastructure, dont le coût atteindrait 7,8 Md USD, sera réalisé en deux phases sur 5 ans et pourrait accueillir jusqu'à 100 millions de passagers par an, soit quatre fois plus que la capacité actuelle de l'aéroport international de Bole d'Addis-Abeba.

### **Rwanda – L'inclusion financière formelle au Rwanda a augmenté de 39 % entre 2020 et 2024**

Entre 2020 et 2024, 7,5 millions de rwandais supplémentaires ont eu accès à des produits et services financiers formels, dont bénéficie dorénavant 92 % de la population. Les services de mobile money sont utilisés par 91 % des rwandais, soit 6,9 millions, et enregistrent une progression de 58 % par rapport à 2020, expliquant le fort progrès des services financiers formels. Parmi les personnes financièrement incluses, seules 22 % possèdent un compte bancaire, majoritairement en milieu urbain (39 % des urbains contre 14 % des ruraux), tandis

que les utilisateurs de services financiers non bancaires sont surreprésentés en milieu rural (76 % des ruraux contre 56 % des urbains). A noter que la récente progression de personnes n'ayant pas contracté de crédits formels au cours des 12 derniers mois (+24 pts de pourcentage en 2024) s'explique plus par un faible besoin de compte bancaire personnel de la population que par les forts taux d'intérêts.

## **Soudan – signature d'un accord minier lors d'une visite en Russie**

Le vice-Président du Conseil de la Souveraineté, Malik Agar, a dirigé une délégation soudanaise de haut niveau en Russie à l'occasion du forum d'investissement annuel Russe tenu à Saint-Pétersbourg en début du mois de juin. Il était accompagné des ministres des Finances, des Affaires étrangères, des Mines et de l'Agriculture. La délégation soudanaise aurait discuté en marge du forum avec le ministre des Affaires étrangère Russe, Sergey Lavrov, du développement de la coopération économique et militaire entre les deux pays. Dans le même temps, le ministre des Mines a annoncé la signature avec la société russe Zarubezh Geology, d'un accord de concession d'exploration et exploitation minière. La société Zarubezh Geology est déjà active au Soudan et avait signé en 2020 un accord avec le ministère des Mines pour effectuer la cartographie des ressources minières du Soudan, dont les travaux ont été achevés dans les trois états du Nord, du Nil et de la mer Rouge. Pour mémoire, ces développements surviennent à la suite de déclarations par l'adjoint du chef de l'armée sur la l'établissement d'un centre de soutien logistique naval russe sur la mer Rouge.

## **Tchad – Signature d'un accord entre la république du Tchad et la France pour la réhabilitation de l'aéroport de N'Djamena**

Le lundi 20 mai 2024 le Ministre des finances, a signé avec l'Ambassadeur de de France un accord intergouvernemental pour le financement de la réhabilitation de la piste de l'aéroport international Hassan Djamouss de N'Djamena. Ce financement de 32 MEUR permettra de réhabiliter la piste, d'amélioration les infrastructures aéroportuaires et de renforcer la connectivité du pays avec le reste du monde.

## **Agriculture et agroalimentaire**

### **Congo – La distillerie de la SARIS Congo du groupe Somdiaa devrait être mise en service en 2025**

Cette usine en chantier est située à Nkayi dans le département de la Bouenza. La production devrait démarrer en mai 2025 pour assurer la campagne sucrière de

l'année. Ce projet représente un investissement de 15 Mds FCFA du groupe français Somdiaa et de sa filiale au Congo, la Société agricole de raffinage industriel du sucre (SARIS Congo). La distillerie transformera 25 000 tonnes de mélasse en 6 millions de litres d'alcool pour l'industrie par campagne de production, face aux besoins du Congo estimés à 5,5 M de litres.

## **Côte d'Ivoire – La production de caoutchouc naturel en hausse de 30 % en 2023**

Le président de l'Association des professionnels du caoutchouc naturel de Côte d'Ivoire (Apromac) a déclaré le 7 juin 2024 que la production de caoutchouc naturel avait augmenté de 30% en 2023, atteignant ainsi un record de 1,7 M tonnes. La Côte d'Ivoire confirme ainsi sa 1ère place de producteur de caoutchouc naturel en Afrique, et s'arroge la 3ème place au niveau mondial. Selon le président, la production de caoutchouc naturel devrait continuer de croître durant les 2 prochaines années, grâce à la bonne organisation du secteur, à la formation des acteurs et au soutien des agriculteurs.

# Agenda

<b>14-18 octobre 2024</b>	<b>Business Forum régional de la chambre de commerce</b>	<b>Johannesburg, Afrique du Sud</b>
<b>14-18 octobre 2024</b>	Mission d'entreprises MEDEFI à l'Afrique du Sud et au Zimbabwe	Johannesburg, Afrique du Sud et Harare, Zimbabwe
<b>Novembre 2024</b>	French Week	Nigéria
<b>11-14 novembre 2024</b>	AfricaCom	Le Cap, Afrique du Sud
<b>19-20 novembre 2024</b>	Ambition Africa	Paris, France

# Contacts

## Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

## Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobniak**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Thierry Blin**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

## Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Jérôme Baconin**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Julien Defrance**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Annie Biro**

## Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Christophe Morchoine**

Togo, Bénin : **Jérôme Froté**

## Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

**Responsable de la publication : Bureau Multifin 2**

Stéphane Tabarié ([stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr](mailto:stephane.tabarie@dgtresor.gouv.fr))

Thomas Kergonou-Jimenez ([thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr](mailto:thomas.kergonoujimenez@dgtresor.gouv.fr))

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>